

## AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 28 février 2020 à 18 h 00, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2019.

Point d'information sur la Délégation de Service Public pour l'établissement thermal.

### Affaires thermales

1. Approbation du compte de gestion du budget thermes 2019.
2. Approbation du compte administratif du budget thermes 2019.
3. Autorisation à constituer des garanties pour certains créanciers de l'Agence France Locale, thermes.
4. Déstockage de produits vendus à la boutique, retrait de l'inventaire 2019.
5. Création d'un emploi permanent de Directeur de la régie des thermes par intérim via vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.
6. Ouvertures des postes à la régie des thermes de Luchon.

### Affaires EHPAD ERA CASO

7. Approbation du compte de gestion du budget ERA CASO 2019.
8. Approbation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2019.
9. Création d'un emploi permanent d'infirmière pour l'EHPAD ERA CASO pour assurer les besoins du service.
10. Création de deux emplois permanents d'agents sociaux via vacances temporaires d'emploi dans l'attente du recrutement de fonctionnaires.
11. Modification de la délibération n° DEL20120016, indemnités de sujétions spéciales.
12. Approbation de la formation Assistant de Soins en Gérontologie avec ANAIS Formation.
13. Approbation de la formation de tuteur avec la Maison Familiale Rurale.

### Affaires communales

14. Régime des délégations.
15. Approbation du compte de gestion du budget eau 2019.
16. Approbation du compte administratif du budget eau 2019.
17. Approbation du compte de gestion du budget assainissement 2019.
18. Approbation du compte administratif du budget assainissement 2019.
19. Approbation du compte de gestion du budget ville 2019.

20. Approbation du compte administratif du budget ville 2019.
21. Autorisation à constituer des garanties pour certains créanciers de l'Agence France Locale, ville.
22. Règlement du sinistre du 21 juillet 2019.
23. Attribution d'une subvention au Foyer socio-éducatif du lycée Edmond Rostand pour un voyage à Harrogate.
24. Attribution d'une subvention à l'association SIRPEA afin de contribuer aux financements des frais d'une classe d'école publique située au sein du Centre Hospitalier Marchant (Toulouse).
25. Subvention à l'école de Saint-Béat pour l'organisation d'un voyage scolaire pour des enfants bénéficiant du dispositif ULIS.
26. Attribution d'une subvention à l'association « les rencontres lyriques de Luchon ».
27. Convention entre la commune et les restaurants du cœur pour la récupération de denrées alimentaires des cantines scolaires.
28. Recherche d'une nouvelle ressource en eau minérale sur le site de Lapadé, modification du plan de financement prévisionnel et demandes de subventions.
29. Prestations de service de la ville au profit de Luchon Forme et Bien-Etre (LFBE).
30. Mise en place du dispositif du Compte Epargne Temps (CET) au sein de la collectivité.
31. Ouvertures de postes temporaires pour la saison 2020.
32. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.
33. Création d'un emploi permanent de responsable adjoint au bureau d'études internes pour assurer les besoins du service.
34. Délibération arrêtant le projet de la 1<sup>ère</sup> révision « allégée » du PLU et tirant le bilan de la concertation pour la création d'un STECAL permettant la reconstruction du refuge de Vénasque.
35. Bail au profit du club alpin en vue de réaliser un nouveau refuge aux lacs de boum.
36. Avis sur la demande d'autorisation « Loi sur l'eau » des travaux de réalisation d'une déviation définitive de la RD 46 sur les communes de Bagnères de Luchon et Saint-Aventin.
37. Convention relative aux deux demi-étapes de la course cycliste « Ronde de l'Isard » du 21 mai 2020.
38. Cession de la parcelle section AI n° 343 (gare de départ de la télécabine) au Syndicat Mixte SMO Haute-Garonne Montagne (SMOHGM).
39. Avenant n° 3 à la convention d'objectifs et de partenariat entre la commune et l'association « Pyrénées Luchon Equitation ».
40. Signature d'une convention de partenariat entre la commune et le CAUE dans le cadre de l'élaboration du contrat bourg-centre.
41. Lancement d'un appel d'offre pour un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur urbain : approbation de l'opération et plan de financement prévisionnel.
42. Participation aux frais de branchement au réseau assainissement, modifications à la délibération n° DEL20190217 du 13 décembre 2019.
43. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 21 février 2020,

Le Maire,  
Louis FERRE.

